



**EPORA**

ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER  
DE L'OUEST RHÔNE-ALPES

Ordre du jour n°AJ

**REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 8 JUILLET 2013**

**DELIBERATION N°13/053**

**RAPPORT D'ACTIVITE EXERCICE 2012**

Le Conseil d'Administration de l'Établissement Public Foncier de l'Ouest Rhône-Alpes,

- VU le Décret modifié n°98-923 du 14 octobre 1998, portant création de l'Établissement Public de l'Ouest Rhône-Alpes (EPORA)

Sur proposition du Président,

- ✓ Approuve le rapport d'activité de l'exercice 2012, annexé à la présente délibération.

Le Directeur Général

Jean GUILLET

Pour le Préfet  
de la région Rhône-Alpes  
et du département du Rhône  
par délégation  
Le Secrétaire Général pour les Affaires Régionales

Marc CHALLEAT

11 JUIL. 2013

Le Président du Conseil d'Administration

Georges ZIEGLER